

En Juin, Faites-vous dépister



Du 1er au 30 Juin 2025,

les professionnels de santé de votre territoire* se mobilisent en organisant

des rendez-vous de dépistage par frottis du cancer du col de l'utérus



Le dépistage par frottis du cancer du col de l'utérus est proposé à **toutes les femmes** âgées de 25 à 65 ans jamais dépistées ou dépistées depuis plus de 2 ans.

Dans le cadre du dépistage organisé, l'analyse du frottis est **prise en charge à 100% sans avance de frais**. La consultation avec le professionnel de santé sera remboursée par l'assurance maladie et éventuellement la complémentaire santé dans les conditions habituelles.









rendez-vous

Informations et prise de



Flashez-moi!

